PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : GL01-3 - Actualité de la gestion locative d' habitation et la loi ELAN

Durée : 7h00

Type : Présentiel

Public

Responsable de gestion locative et leurs collaborateurs.

Objectifs pédagogiques

S'approprier l'actualité juridique de la gestion locative habitation relevant de la jurisprudence, de l'évolution légale et réglementaire.

Pré-requis

Aucun.

Programme

1 - La loi ELAN.

1.1 - Loyers et charges.
- Loyers de référence.
- Observatoire des loyers.
- Encadrement des loyers.
- Charges récupérables.
- Commandement de payer.
- Violences domestiques et solidarité.

1.2 - Bail mobilité.

1.3 - Logement décent.
- Colocation à baux multiples.
- Nuisible.

1.4 - Travaux, entretien du bien.
- Travaux d'adaptation du logement.

- Les diagnostics.
- Le carnet numérique.

1.5 - Résiliation du bail.
- Trouble de voisinage et résiliation du bail.
- Transformation du bien et résiliation triennale.
- Procédures de surendettement.
- Procédures d'expulsion.

1.6 - Caution et mention manuscrite.

1.7 - Autres dispositions.

2 - La jurisprudence en matière de baux d'habitation (en fonction de l'actualité).

3 - Les autres textes impactant la gestion locative (en fonction de l'actualité).

3.1 - Le loi Energie et Climat
- Nouveau critère de décence.
- Communication du DPE.

3.2 - La loi pour les victimes de violences conjugales.

3.3 - Les mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire Covid 19.

Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à la fin de la formation (réalisée en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr). Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %
Questionnaire d'évaluation de la formation.

Matériel nécessaire

Papier et crayon.